

Séance du mercredi 26 janvier 2022

Le 26 janvier 2022 à 20 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué, le 21 janvier 2022, par Monsieur LACARRIERE Christian, Maire, s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur LACARRIERE Christian.

Etaient présents : Mme ALAZARD Dominique, Mr ~~AURIERES Frank~~, Mmes BELAUBRE Brigitte, FABRE Régine, Mrs GAGNE François, ~~LABORIE Nicolas~~, LACARRIERE Christian, LAURISSERGUES Julien, Mmes LAVEST Anne, ~~LHERITIER Nathalie~~, ~~ROQUES Karine~~

Absents excusés : AURIERES Frank (procuration à GAGNE François), LABORIE Nicolas (procuration à LACARRIERE Christian), LHERITIER Nathalie (procuration à LACARRIERE Christian), ROQUES Karine

Secrétaire de séance : LAVEST Anne et BELAUBRE Brigitte

- Ordre du jour** :
- Chaufferie bois : choix des entreprises
 - Implantation des futures colonnes des ordures ménagères
 - Capteurs de CO2 pour les salles de classe
 - Questions diverses :
 - *Nettoyage de la hotte de la cantine
 - *Gîte de grande capacité
 - *Caméra de surveillance
 - *Organisation du temps scolaire
 - *Clos des Erables
 - *Site internet
 - *Abris bus
 - *Traverse du Bourg
 - * Spectacle « Eclat »
 - * Soirée Théâtre

Monsieur Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'il y a des remarques sur le compte-rendu de la séance du 13 décembre dernier ; aucune observation n'est formulée, le compte-rendu sera donc signé.

OBJET : Chaufferie bois : choix des entreprises

La commission d'appel d'offres s'est réunie pour étudier les 5 lots issus du DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) pour un montant de 224 099.59 € pour le gros œuvre. Le projet était prêt à être validé quand Monsieur Stéphane SAUTAREL, Sénateur, Conseiller Régional, nous a informé que l'appel à projet lancé par la Région a été suspendu, ce qui fait que l'aide potentielle de 40 000.00 € a été refusée. Un nouvel appel à projet, par la Région, devrait être acté dans l'année.

Sans cette aide, il faudrait un emprunt de plus de 200 000.00 € pour financer ce projet, selon les simulations bancaires.

Sur le plan technique, le système prévu présente des dysfonctionnements (chaufferie de Montsalvy) ; il faudra donc revoir le projet (position du silo entre autres), et négocier avec les bureaux d'études.

Un courrier sera envoyé aux entreprises pour les informer de cet abandon.

Dans ce ressort, l'ADEME (Agence De l'Environnement et le la Maitrise de l'Energie) propose des aides financières dans le domaine de l'énergie. C'est un partenariat avec le « Fonds Chaleur » à l'échelle du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale). Une réunion technique a eu lieu le 20 janvier dernier à Saint-Mamet. C'est un contrat signé pour 3 ans et si les 3 communautés de communes se regroupent (Châtaigneraie Cantalienne, ,), les petits projets comme le nôtre peuvent être pris en considération.

On pourrait prétendre à une aide de 100 000.00 €uros. Une réunion du SCOT est programmée 1er mars pour délibérer sur ce projet s'il est validé en amont par les 3 Communautés de Communes.

Ce Fonds Chaleur est cumulable avec les aides de l'Etat et de la Région.

Ce projet est donc reporté et un nouveau dossier sera déposé. Un courrier sera également adressé à Monsieur Le Secrétaire Général de la Préfecture afin de lui expliquer la situation et lui demander le maintien des subventions acquises (DETR, DSIL).

OBJET : Implantation des futures colonnes des ordures Ménagères

Dans le cadre de la réorganisation de la collecte des ordures ménagères, 2 points d'apports sont proposés à la Commune de Roumégoux.

Celui actuellement en place à « Combecave » reste, et le second pourrait être implanté à l'entrée du bourg, côté Le Rouget, vers le futur local technique.

Une préférence pour les colonnes semi-enterrées, côté esthétique, a été évoquée. La mise en place devrait intervenir au 1^{er} janvier 2023.

Monsieur Florian MORELLE, Conseiller Départemental et Madame Annabelle BOROWIEL de la Communauté de Communes « Châtaigneraie Cantalienne » seront conviés pour une présentation de ce projet en séance du conseil municipal.

Une information dans notre journal municipal « Rouméchos » sera également faite afin sensibiliser les habitants et les inciter à réduire les poubelles dites « sales »

Une réunion sur le terrain aura lieu afin de déterminer l'aménagement.

OBJET : Capteurs de CO2 pour les salles de classe

Dans le cadre de la situation sanitaire actuelle due au Covid 19, l'Etat préconise l'installation de capteur de CO 2 dans les salles de classe, pour lesquels il s'engage à verser une aide forfaitaire de 50 €uros capteur acheté.

« Auvergne Collectivité », fournisseur des produits d'entretien de la collectivité et basé à Aurillac, propose ce produit. Un devis sera demandé à cette enseigne pour l'acquisition de 2 capteurs (un capteur par classe).

OBJET : Questions diverses

* Nettoyage de la hotte de la cantine : La commission de sécurité, qui a fait son rapport le mois dernier sur les installations électriques nous a rappelé l'obligation du nettoyage de la hotte de la salle polyvalente. Le devis établi par HRN 15 s'élève à 687.60 €uros TTC.

*Gîte de grande capacité : Le bureau d'étude a terminé son étude. La gestion pourrait se faire avec la Commune de Laroquebrou, mais cela paraît compliqué.

Une proposition de Monsieur LACARRIERE, Maire serait de voir avec la gestion des « Bains du Rouget et des 5 chalets situés à proximité.

Une réunion a eu lieu le 24 janvier dernier pour affiner le dossier qui devrait être prêt courant février.

*Caméra de surveillance : l'acquisition est faite ; l'installation reste à faire sur le site du point d'apport volontaire à Combecave.

*Organisation du temps scolaire : le Projet EDucatif Territorial (PEDT), à refaire tous les 3 ans, est à rendre pour le 7 mai prochain. Une réunion est à prévoir avec Monsieur LACARRIERE, Maire, Madame ALAZARD, 2^{ème} adjointe, déléguée aux affaires scolaires, Madame CAUQUOT FERLUC, agent d'animation de l'école et Madame MANET, directrice de l'école.

*Clos des Erables : L'installation des 3 lampadaires et la plantation des végétaux se feront prochainement.

La pose des coffret EDF pour chaque lot devrait également avoir lieu dans les prochaines semaines ; un habillage béton et bois est acté.

Quelques contacts ont eu lieu suite à la mise à jour sur le « Bon coin ».

*Site internet : Net 15 sera recontacté pour les nouveaux codes de connexion, les anciens étant obsolètes depuis la panne sur le serveur national d'hébergement

*Abris bus : L'implantation et la fourniture est actée par la région, seule la base béton est à la charge de la commune ; l'implantation est à voir sur place.

*Traverse du Bourg : 2 potelets en bois sont déjà cassés

*Spectacle « Eclat » : Les vœux leur ont été transmis ; un contact doit avoir lieu en février afin de déterminer une date pour un éventuel spectacle dans l'été.

*Soirée Théâtre : Une représentation est prévue à la salle polyvalente de Roumégoux, le samedi 12 mars prochain, par la troupe de Marcolès. Une réunion pour l'organisation sera programmée en février.

Prochaine réunion :

Fin de séance :

Christian LACARRIERE

Anne LAVEST

Dominique ALAZARD

François GAGNE

~~Frank AURIERES~~
(procuration à François GAGNE)

Brigitte BELAUBRE

Régine FABRE

Nicolas LABORIE
(procuration à Christian LACARRIERE)

Julien LAURISSERGUES

Nathalie LHERITIER
(procuration à Christian LACARRIERE)

~~Karine ROQUES~~